

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° CL978

présenté par

Mme Untermaier, M. Saulignac, Mme Karamanli, M. Vicot et les membres du groupe Socialistes
et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

à l'amendement n° CL970 de la commission des finances

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 2:

« Une expérimentation sera menée, dans les six mois suivant la promulgation de la présente loi, afin
de garantir... *(le reste sans changement)*. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous amendement du groupe socialistes et apparentés vise à accélérer la mise en oeuvre d'un
dispositif d'accompagnement des enfants en assistance éducative par un avocat.

Ainsi, plutôt que de lancer une réflexion, nous proposons d'initier une expérimentation.

Il en va de l'intérêt supérieur de l'enfant.